



COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF	Date d'échéance	Jour	Mois	Année
	28	02	2018		26	03	2018	

036631

Nouveau solde courant
2 264,87

Paiement dû
50,00

Le montant versé indiqué sur ce coupon sera appliqué à votre solde courant.

Montant versé
,

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 28 Mois 02 Année 2018

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Noméro de transaction	Description	Montant
Opérations au compte				
21 02	21 02	001	PAIEMENT CAISSE	1 627,97CR
28 02	28 02	002	MARIE HELENE GAGNE	2 264,87

PROGRAMME ÉCONOMIES D'Affaires

Volume d'achats annuel cumulé du mois précédent	Volume d'achats annuel accumulé au cours du mois	Volume d'achats annuel base	Redressement	Volume annuel total des achats nets
9 822,34 \$	2 264,87 \$	0,00 \$	0,00 \$	12 087,21 \$

Une remise de 1% sera versée à votre compte *Affaires VISA* Desjardins calculée sur le volume annuel des achats nets supérieur à 12 000\$. Votre volume d'achats annuel est calculé du 7 mai 2017 au 6 mai 2018.

ÉVALUATION DU CALCUL DE LA REMISE

Volume annuel total des achats nets	Seuil de calcul pour la remise	Volume d'achats nets admissible à la remise	Taux	Solde de remise annuelle
12 087,21 \$	-	12 000,00 \$	87,21 \$ X 1%	0,87 \$

Votre remise sera créditée à votre compte *Affaires VISA* Desjardins le 7 mai 2018.

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 11,95 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.



08 MARS 2018
COMPTABILITÉ

MUNICIPALITÉ
ST-ADOLPHE
D'HOWARD

- 8 MARS 2018

DISTRIBUTION

SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 3V2

Pour assurer un traitement rapide et efficace de votre paiement :

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins**.
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat. **NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.**
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.



Renseignements importants

Conditions de paiement

Votre paiement doit nous être acheminé au plus tard à la date d'échéance indiquée sur le relevé. Si vous effectuez votre paiement à une caisse, celui-ci sera inscrit à votre compte à la date à laquelle il aura été accepté à la caisse. Le paiement effectué par la poste ou à la succursale d'une banque du réseau Visa sera porté à votre compte le jour de sa réception chez Services de cartes Desjardins.

Votre paiement sert d'abord à acquitter (1) les frais de crédit, (2) le capital relatif aux achats et avances d'argent par remboursements égaux, (3) les avances d'argent et les chèques d'une période précédente, (4) les achats porteurs de frais de crédit, (5) les avances d'argent et les chèques de la période visée par le relevé, (6) les achats inscrits durant la période visée par le relevé.

Information sur les frais de crédit

Transactions courantes

a) Paiement centralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde facturé, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques¹** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques¹ sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

b) Paiement décentralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde quotidien moyen, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques¹** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques¹ sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

Financement Accord D Affaires

- **Remboursements égaux** : les frais de crédit sur les achats et les avances d'argent par remboursements égaux sont calculés mensuellement au taux d'intérêt annuel indiqué sur le relevé, selon le plan de financement contracté. Dans tous ces cas, les derniers frais de crédit, s'il y a lieu, seront calculés et inscrits sur le relevé qui suit le règlement intégral de votre compte. Aucuns frais de crédit ne sont calculés sur ceux déjà facturés.

Service de conversion de monnaie étrangère

- **Conversion de devise** : frais de 2,5 % sur les montants enregistrés au compte en devises étrangères et convertis en dollars canadiens.

¹ Chèque tiré sur le compte Visa Desjardins du détenteur.

Numéros de téléphone importants

	Région de Montréal	Ailleurs au Québec et partout au Canada
Service à la clientèle Affaires	514 397-4600	1 800 266-5662
Cartes perdues ou volées	514 397-4600	1 800 266-5662
Autres pays (frais virés)	514 397-4610	

**COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS**

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA	AAF	AFF
	28	02	2018			

036631

1881 CH DU VILLAGE
 SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

Nouveau solde courant
2 264,87

Paielement dû
50,00

Le montant versé indiqué sur ce coupon sera appliqué à votre solde courant.

Montant versé
,

DATE DU RELEVÉ Jour 28 Mois 02 Année 2018

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

MESSAGE

VOS RELEVÉS DE COMPTE EN QUELQUES CLICS! ADHÉREZ DÈS AUJOURD'HUI À POSTEL, LE SERVICE EN LIGNE DE POSTES CANADA, ET RECEVEZ GRATUITEMENT VOTRE PROCHAIN RELEVÉ DE COMPTE EN VERSION ÉLECTRONIQUE. POUR VOUS ABONNER, RENDEZ-VOUS AU WWW.POSTEL.CA ET SÉLECTIONNEZ L'EXPÉDITEUR VISA DESJARDINS - CARTES AUX ENTREPRISES.

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL :	11,95%
SOLDE PRÉCÉDENT	1 627,97
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 1 627,97
ACHATS / DÉBITS	+ 2 264,87
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR ACHATS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
NOUVEAU SOLDE	2 264,87
PAIEMENT MINIMUM SUR LES TRANSACTIONS COURANTES	50,00
MONTANT EN SOUFFRANCE	+ 0,00
PAIEMENT DÛ	50,00



LIMITE DE CREDIT
4 000

MONTANT VERSÉ
,

DATE D'ÉCHÉANCE
26 03 2018

S.V.P. ACQUITTER LE PAIEMENT DÛ OU PLUS



Desjardins

SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTREAL QC H3C 3V2

Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

VISA



CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA	AAF
	28	02	2018		AFF

056631

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 28 Mois 02 Année 2018

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction		Date d'inscription		Numéro de transaction	Description	Montant
J	M	J	M			
Transactions effectuées avec la carte de :						
01	02	01	02	001	CREATIONS FLORALES STE	80,48
01	02	02	02	002	CPC/SCP #0102059	389,28
05	02	06	02	003	CPC/SCP #0102059	389,28
09	02	09	02	004	REGISTRE FONCIER QC	4,00
09	02	12	02	005	AMARO INC 1987 QCO	160,00
14	02	14	02	006	PAYSTATION	961,48
15	02	15	02	007	AMARO INC 1987 QCO	160,00CR
26	02	26	02	008	PUBLICATIONS CANADIENNES	80,43
27	02	27	02	009	PAYSTATION	188,76
27	02	27	02	010	SP * TERRACYCLE ZERO W	171,16
Total						2 264,87
Opérations au compte						
28	02	28	02	001	TRANSF CPT PRINCIP	2 264,87CR

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 11,95 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MESSAGE

VOS RELEVÉS DE COMPTE EN QUELQUES CLICS! ADHÉREZ DÈS AUJOURD'HUI À POSTEL, LE SERVICE EN LIGNE DE POSTES CANADA, ET RECEVEZ GRATUITEMENT VOTRE PROCHAIN RELEVÉ DE COMPTE EN VERSION ÉLECTRONIQUE. POUR VOUS ABONNER, RENDEZ-VOUS AU WWW.POSTEL.CA ET SÉLECTIONNEZ L'EXPÉDITEUR VISA DESJARDINS - CARTES AUX ENTREPRISES.

ACHATS / DÉBITS	2 424,87
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 160,00
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
CUMUL CRÉDITS CORPO	2 264,87

LIMITÉ DE CRÉDIT

2 000



Desjardins

SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 3V2

**Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

VISA